

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

INTERNAL ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT STRUCTURE OF
PUBLIC PROCUREMENT

DIVISIONAL TENDERS BOARD

COMMUNIQUE N° 06 /C/J10/SIGAMP/NS/2026 du 02 JUL 2026 PORTANT
PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/J10/SAEF/CDPM-NS/2025 DU 28/04/2026 POUR L'EQUIPEMENT DE LA
RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU
CENTRE
FINANCEMENT : MINAT-Exercice Budgétaire 2026

Le Préfet du Département du Nyong et So'o [Maître d'Ouvrage Délégué] porte à la connaissance du candidat ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que la société **ETS PACIFIC INTERNATIONAL** a été déclarée attributaire de la lettre commande relative à ladite Consultation pour un montant de 19 989 281 (Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Un) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de 02 (deux) mois.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache du Service des affaires économique et financières (SAEF), pour la suite de la procédure.

Fait à Mbalmayo, le 02 JUL 2026

LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Ampliatiions :

- DDMINMAP/NS
- ARMP/CE
- DDMINEPAT/NS
- CDF/NS
- CSPM/NS
- Archives

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

INTERNAL ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT STRUCTURE OF
PUBLIC PROCUREMENT

DIVISIONAL TENDERS BOARD

DECISION N° ⁰⁶ /DJ10/SIGAMP/NS 2026 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE N° ⁰⁶ LC/J10/SIGAMP/CDPM-NS/2026 du ⁰² ^{JUL} 2026 PASSEE SUIVANT
DEMANDE DE COTATION N°001/DC/J10/SAEF/CDPM-NS/2025 DU 28/04/2026 POUR
L'EQUIPEMENT DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
REGION DU CENTRE

LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités Publiques ;

Vu la loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale ;

Vu la circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;

Considérant la Demande De Cotation N°001/DC/J10/SAEF/CDPM-NS/2025 DU 28/04/2026 Pour L'équipement De La Résidence Du Préfet Du Département Du Nyong Et So'o, Région Du Centre;

Considérant l'offre formulée par le soumissionnaire ETS PACIFIC INTERNATIONAL ;

Considérant les nécessités de service, Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés en date du 01 juin 2026

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ETS PACIFIC INTERNATIONAL B.P: 1320 YAOUNDE, Tél. /Fax: (237) 652 61 55 21, est attributaire de la lettre commande relative à la Demande De Cotation N°001/DC/J10/SAEF/CDPM-NS/2025 DU 28/04/2026 Pour L'équipement De La Résidence Du Préfet Du Département Du Nyong Et So'o, Région Du Centre pour un montant de 19 989 281(Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Un) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de 02(deux) mois.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Mbalmayo, le **02 JUL 2026**.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Ampliations :

- DDMINMAP/NS
- ARMP/CE
- DDMINEPAT/NS
- CDF/NS
- CSPM/NS
- Archives

